

UN OUTIL DE COMMUNICATION SPÉCIALEMENT POUR VOUS!

Je vous présente aujourd'hui le nouvel outil de communication du Curateur public du Québec, spécialement créé à l'intention des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux.

Des questions qui touchent les personnes inaptes cherchent souvent réponse auprès du Curateur public, dont la mission première est de les protéger et de les représenter.

Consciente de ce besoin d'information, des liens et de la collaboration que nous devons continuer d'établir et de maintenir pour agir dans l'intérêt des personnes inaptes, les plus vulnérables de notre société, je vous envoie LE POINT, qui sera diffusé au sein du réseau selon les besoins. Il sera expédié aux directeurs généraux des établissements, aux directeurs des services professionnels, aux directeurs des soins infirmiers, aux responsables des services sociaux, aux responsables des relations avec les clients et aux responsables de la formation du personnel.

LE POINT poursuit deux objectifs : vous faire part des orientations développées par le Curateur public pour la réalisation de sa mission et vous donner l'information

pertinente sur nos collaborations avec le réseau, sur l'état d'avancement des travaux de la réforme ainsi que sur d'autres sujets utiles à votre travail auprès des personnes inaptes. Ainsi, selon ce que nous aurons à communiquer, cet outil sera appelé LE POINT - ORIENTATIONS ou LE POINT - INFORMATIONS. La première livraison comprend une nouvelle orientation et rappelle deux positions prises par le Curateur public au cours de l'année écoulée. Un index alphabétique par sujet sera publié à la fin de chaque année.

Parce que nous avons à cœur le bien-être des personnes inaptes dans leur milieu de vie et puisque plusieurs d'entre elles sont hébergées dans les établissements du réseau, je vous convie à lire LE POINT et à le faire circuler auprès de votre personnel. Pour faciliter la conservation des documents et y référer lorsque nécessaire, il nous fait plaisir de vous remettre un cahier à anneaux identifié aux couleurs du POINT. Vous pouvez aussi informer vos collaborateurs de la disponibilité de cet

outil de communication sur le site Internet du Curateur public du Québec à l'adresse suivante : www.curateur.gouv.qc.ca.

Afin de connaître vos préoccupations, nous avons joint à cet envoi un sondage sur les sujets que vous aimeriez voir traiter dans LE POINT. Je vous encourage fortement à nous faire part de vos questions; nous tenterons d'y répondre dans la mesure du possible. Je souhaite vivement que ce nouvel outil de communication, qui me semble attendu de la part de plusieurs intervenants rencontrés lors de mes visites au sein des établissements, sache répondre à vos besoins et vous satisfasse pleinement.

Bonne lecture!

La curatrice publique,

Nicole Malo

Dans la prochaine livraison : Tout sur le consentement aux soins

Cette communication est publiée par le :

Secrétariat général et Communications
Le Curateur public du Québec
600, boulevard René-Lévesque Ouest
10e étage
Montréal (Québec) H3B 4W9

Téléphone : (514) 873-4074
Sans frais : 1 800 363-9020
Télécopieur : (514) 873-9743
Site Internet : www.curateur.gouv.qc.ca
Courriel : information@curateur.gouv.qc.ca

Le texte de cette communication peut être reproduit avec mention de sa source; il est également hébergé sur le site Internet du Curateur public. Les textes de loi ont préséance sur cette communication.

SONDAGE SUR LES SUJETS DONT VOUS AIMERIEZ QUE NOUS TRAITIONS DANS « LE POINT »

1) Quels sont les sujets concernant les personnes représentées par le Curateur public sur lesquels vous voudriez recevoir de l'information?

2) Dans un prochain numéro, nous envisageons de traiter de la gestion des biens et du patrimoine des personnes sous régime de protection public. Sur quels aspects de cette gestion avez-vous des questions?

Vous pouvez envoyer vos réponses par télécopieur au (514) 873-1550 ou par courrier au :

CENTRE DE DOCUMENTATION
Le Curateur public
600, boulevard René-Lévesque Ouest
10e étage
Montréal (Québec) H3B 4W9